

PROCES-VERBAL

Bureau élargi

Mercredi 05 février 2025

PRESENTS	AUGE Fabien - BAILLY Jean Pierre — CORTINOVIS BEGLOT Chloé — MICHON Bernard – PASCO Sandrine – PORTAL Karine - SORIN Lénaïc - SORIN Nicolas
INVITES	CHARONNAT Laurence – LIGONNIERE Antoine - MELOCCO Frédéric - NICOLAS Philippe – R'KIOUAK Mehdi - Jacky ROUSSELOT - TRIPOTEAU Jean-Pierre
EXCUSES	ALLARDI Christophe – BALIELLO Pierre-Laurent - BARBAUD Pascal - LEBOT Bernard - LEVALLOIS Aline -
ABSENTS	

Actualités (Sandrine PASCO)

 **RDV – 15/01/2025 | Hôtel de la Région avec Isabelle Leroy**

Engagements pour le développement du sport

Axes Prioritaires

Le CREPS : Une compétence obligatoire majeure.

Soutien au Mouvement Sportif Régional :

Soutien au Mouvement Sportif Régional

- ◆ Accompagnement du CROS, des Ligues et des Comités Régionaux

Soutien aux investissements :

- ◆ Acquisition de matériel sportif
- ◆ Financement des infrastructures sportives, y compris pour les clubs régionaux

Accessibilité à l'Activité Physique et Sportive pour les Lycéens :

- ◆ Soutien financier aux projets favorisant l'activité physique et la lutte contre la sédentarité des jeunes (ex : APQ au lycée)

Ouverture des infrastructures sportives des lycées :

- ◆ Mise à disposition des équipements en dehors du temps scolaire afin d'élargir l'offre sportive de proximité.

Bénéficiaires : associations, sportifs, clubs

Objectif : élargir l'offre sportive de proximité

Un Événement Sportif Majeur : Région Pays de la Loire Tour

Budget Sport 2025

Engagements Maintenus

- ◆ Paiement des subventions votées dans le cadre des CPO (*Conventions Pluriannuelles d'Objectifs*) pour les Ligues et Comités Régionaux (saison 2023/2024).

✗ Aides Supprimées

- ⊘ Arrêt des aides au fonctionnement du sport de haut niveau :
 - ◆ Aides individuelles aux sportifs.
 - ◆ Aides aux structures d'entraînement.
 - ◆ Aides aux clubs (les aides pour la saison 2024/2025 sont maintenues).
- ⊘ Suppression des aides aux manifestations sportives.
- ⊘ Fin du financement de la double licence pour le parasport.

Un engagement réaffirmé pour le développement du sport malgré des ajustements budgétaires !

Dispositif Sport et Handicap

- ◆ **Nouveau règlement d'intervention "Sport et Handicap - Matériel sportif"**
Adopté lors de la session budgétaire des 19 et 20 décembre 2024

Nouveautés 2025

- ◆ **Ouverture du dispositif aux ligues et comités sportifs régionaux ligériens**
- ◆ **Bénéficiaires actuels maintenus :**
 - Clubs sportifs ligériens affiliés à une fédération sportive agréée
 - Comités départementaux sportifs ligériens

✦ Rappel des projets éligibles

1 seul projet par an et par structure

Types d'investissements financés :

- **Matériel sportif spécifique :** fauteuils roulants, remorques pour transport de fauteuils, équillèves, adaptation de véhicules...
- **Matériel éducatif et sportif** favorisant l'accueil des publics en situation de handicap

⊘ Projets exclus :

- ✗ Installations sportives
- ✗ Mise en accessibilité
- ✗ Matériel informatique
- ✗ Véhicules

Enveloppe financière 2025 : 130 000 € alloués au dispositif

Soutien au développement des Ligues et Comités sportifs régionaux – Aide au fonctionnement

Objectifs et priorités régionales

- Favoriser l'éducation par le sport pour faire de la jeunesse une priorité.
- Promouvoir l'activité physique et sportive comme levier de mixité, inclusion, santé et bien-être.
- Contribuer à la formation et à l'accompagnement des bénévoles.
- Soutenir l'innovation et les initiatives éco-responsables

Enveloppe financière : 1 020 000 € alloués aux associations sportives loi 1901 situées en Pays de la Loire et relevant d'une fédération agréée

Focus spécifique sur les projets de mutualisation du matériel et des équipements Les demandes peuvent être regroupées par une ligue ou un comité

❖ Les aides individuelles pôle espoir

Pour faire suite aux informations communiquées par la Région,

ARRET des aides individuelles aux sportifs de haut niveau, des dispositifs Bourse de formation (BIF), Plan d'accompagnement, dont la campagne de dépôt des dossiers était habituellement lancée en janvier, mais aussi du co-financement des Contrats d'insertion professionnel (CIP) et les aides à la préparation olympique et paralympique au titre du Groupe élite, est effectif à compter de cette saison 2024-2025.

Un courrier va être adressé aux familles pour les informer de l'arrêt des aides individuelles. Nous avons décidé de travailler sur une aide aux familles des pôlistes. Nous ne nous substituerons pas au Conseil Régional.

❖ Bureau fédéral

Président : Jean-Pierre HUNCKLER

- 1ère vice-présidente Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles : Stéphanie PIOGER
- 2e vice-Président Délégation Compétitions : Alain SALMON
- 3e vice-Présidente Délégation Haut-Niveau : Carole FORCE
- 4e vice-Président Délégation Formation & Emploi : Christian AUGER
- 5e vice-Président Délégation Clubs & Territoires : Pierre DEPIETRIS
- 6e vice-Présidente Délégation Développement : Frédérique PRUD'HOMME
- Secrétaire Général : Thierry BALESTRIERE
- Trésorier Général Délégation Marque : Thierry DUDIT

Membres : Valérie ALLIO, Corentin CARNE, Brigitte DESBOIS, Agnès FAUCHARD, Stéphane KROEMER, Perrine LE LEUCH, Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU, Gérald NIVELON

Président LNB Invité permanent : Philippe AUSSEUR

Nous félicitons l'ensemble des élus.

❖ Calendrier

- **IRFBB : Formations CPMS et CDSSA**

Dans le cadre du développement du catalogue des offres de formation portées par les UFA régionales et le CFA FFBB : les formations « Chargé.e de promotion & marketing sportif »

(CPMS) et de « Chargé.e de développement de structure sportive associative » (CDSSA) proposées par la ligue des PDL à la rentrée 2025. (Conditionnées par le nombre d'inscrits) Jean-Pierre BAILLY apporte certaines précisions : une rencontre a eu lieu avec la ligue de Bretagne pour faire formation commune mais sans aboutissement concret. Les délais sont cependant contraints.

- **Rémunération et Indemnités, ce qui change au 1er janvier 2025**

Le SMIC a augmenté de 2 % en novembre 2024 (en anticipation de la date du 1er janvier 2025) ce qui entraîne automatiquement une actualisation des assiettes forfaitaires.

Le plafond de la Sécurité Sociale a augmenté de 1,6% ce qui entraîne automatiquement une revalorisation du montant de la franchise URSSAF (primes à la manifestation exonérées)

En raison d'une augmentation significative des arrêts de travail, le régime de prévoyance instauré par la Convention Collective Nationale du Sport est déficitaire. Les partenaires sociaux ont convenu d'une augmentation du taux de la contribution Prévoyance.

En janvier 2025 : l'aide aux clubs, ligues et comités employeurs qui recruteront en apprentissage : 5000€ maximum contre 6000€ auparavant pour les entreprises de moins de 250 salariés (aide portée à 6000€ pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap)

- **La réunion de zones : samedi 22/03/2025 dans les PDL Au Mans (en cours de préparation)**

Seront accueillis : Alain SALMON et Thierry DUDIT

- **AG Elective CROS : samedi 22/03/25 à Ancenis, salle du Gotha**

Aline LEVALLOIS, candidate pour représenter notre discipline.

→ **Le bureau élargi vote à l'unanimité sa candidature**

- **Enquête : Héritage 2024 | Effets des JOP sur les licences sportives fédérales (échéance réponse 10/02/2025)**

- **Accueil stagiaires 3^{èmes} du 03 au 06/02/2025 – Maitre de stage Pierre-Laurent BALIELLO**

Tour des pôles

A. Formation et détection (Jean Pierre BAILLY)

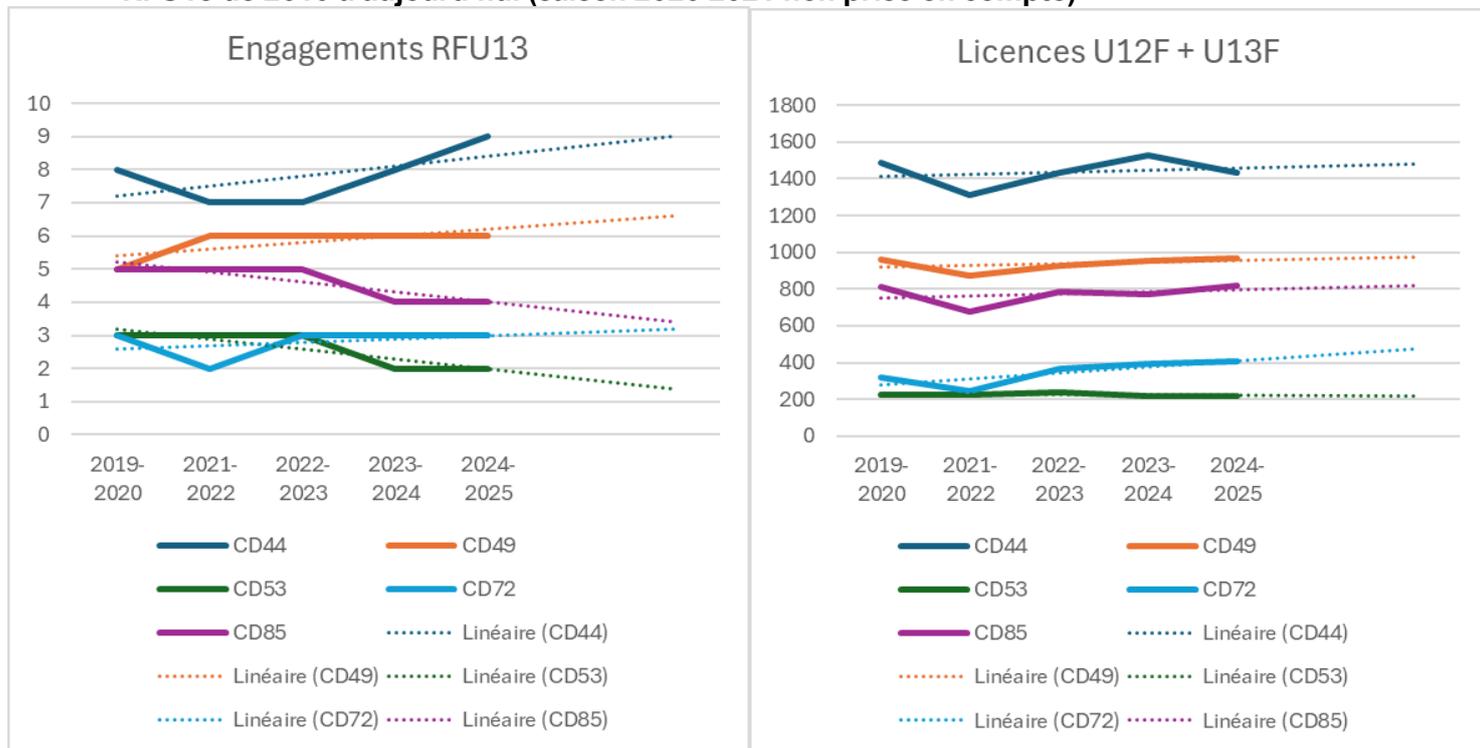
- ❖ **Réunion sur les championnats U13 du 6 janvier 2025**

Lors de la visio du 06 janvier dernier, les échanges ont fait émerger plusieurs propositions, dont certaines ont retenu l'attention des commissions technique et sportive.

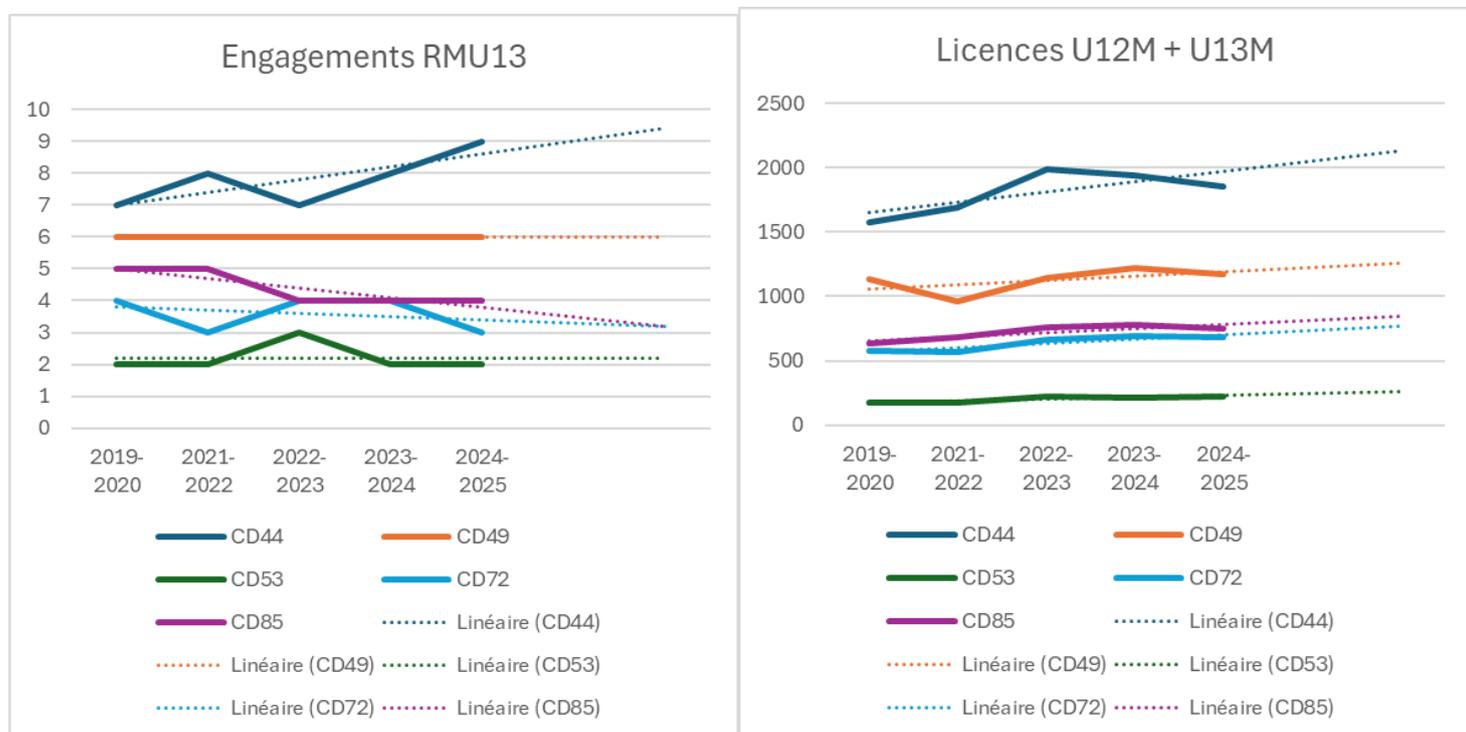
- Figurer le quota du nombre d'engagements d'équipes par comité sur la mandature.
 - Recensement des engagements de 2019 à aujourd'hui (saison 2020-21 non prise en compte).
 - Nombre de licences U12 + U13 de 2019 à aujourd'hui (saison 2020-21 non prise en compte).

- Attribuer un "droit" pour 2, voire 3 saisons, en division R1, afin de donner de la visibilité aux clubs.

RFU13 de 2019 à aujourd'hui (saison 2020 2021 non prise en compte)



RFU13 de 2019 à aujourd'hui (saison 2020 2021 non prise en compte)



L'analyse des données présentées nous amène à proposer la répartition suivante :

Entité	RFU13	RMU13
CD44	8 (7)	8 (7)
CD49	6 (5)	6 (5)
CD53	2 (1)	2 (1)
CD72	3 (1)	3 (2)
CD85	4 (4)	4 (3)
LIGUE*	1	1
TOTAL	24	24

*La commission technique régionale se réserve l'attribution d'une place.

**Le nombre entre parenthèses correspond aux équipes engagées en phase 1.

Au regard des cas particuliers à traiter chaque année, une place est anticipée dans un quota ligue.

Frédéric MELOCCO : certains clubs font remarquer que les joueurs/joueuses mises à disposition sous licence autorisée correspondent à un manque à gagner pour les clubs. Le CD72 envisage un dédommagement pour éviter une sorte de chasse aux joueuses.

Antoine LIGONNIERE : Il faut éviter que les clubs fassent du démarchage directement auprès des familles. Cela doit se faire entre entraîneurs.

Frédéric MELOCCO : Mise en place d'un protocole dans le CD72 qui prévient le club que l'enfant est invité à la détection.

❖ **Pôle espoirs André Ostric**

• **Evènements récents**

08/01/2025 : visite d'Alexia CHERY au pôle.

29/01/2025 : rencontres à POITIERS dans le cadre de la ligue de développement.

05/02/2025 : rencontre entre le club de la Beaujoire et le pôle. Ces démarches sont ouvertes pour d'autres clubs.

• **A venir**

Du 08 au 15/02/2025 séjour sportif à Malaga conjointement avec le pôle Bretagne
Test INSEP pour Inès Mary. La ligue la félicite

Commission Technique Régionale - Détection

17/02/2025 : CIC U14 Nord à Angers

18/02/2025 : CIC U14 Sud à Saint Sébastien sur Loire

19 au 21/02/2025 : CIC U13 au CREPS de Nantes

B. Formation et IRFBB (Jean Pierre BAILLY)

❖ **IRFBB**

• **Statut du technicien**

- Le statut du technicien fédéral est en cours d'évolution → application souhaitée en septembre prochain.
- 25/02/2025 : séance de travail avec Pierre Laurent BALIELLO sur le statut régional.
- 01/03/2025 : invitation par la commission technique de Vendée pour une réflexion autour du statut départemental. Les clubs vendéens ont été invités.

• **Réunion IRFBB BZH / IRFBB PDL / INFBB**

- 28/01/2025 : réunion d'échanges à Rennes pour étudier la faisabilité de formations en commun (par exemple CPMS, CDSSA, ...)

• **Réunions de régulation**

- Pour information, tenue tous les jeudis matin d'une réunion de "régulation" avec l'ensemble des salariés de l'IRFBB et une fois par mois avec l'ETR complète.

❖ **Commission Technique Régionale - ETR**

• **24 janvier 2025 ETR "joueur" au CD49**

- Les entraîneurs U15 Elite étaient conviés. Seulement 1 absent.
- Travail en table ronde nous permettant d'être à l'écoute du terrain.
- Parmi les thématiques retenues, de nombreuses pistes de réflexion et d'évolution.

• **Portes ouvertes**

- Samedi 11 janvier 2025 à LA ROCHE SUR YON.
- Samedi 1 février 2025 à LAVAL.
- Samedi 1 mars 2025 à LE MANS.
- Samedi 8 mars 2025 à ANGERS.
- Samedi 22 mars 2025 à NANTES.

Une réflexion est menée sur la date de la première qui s'est avérée un peu tôt.

C. Pôle sportif (Lénaïc SORIN)

❖ **Evolution des championnats U15 et U18, pourquoi ces réflexions :**

Bien que des compétitions inter-régionales puissent avoir un attrait pour certains, un championnat régional présente des avantages significatifs en termes de logistique, d'organisation, de niveau de jeu et d'implication locale.

1. **Logistique et accessibilité** : Organiser un championnat régional est souvent plus simple d'un point de vue logistique (contraintes horaires des autres ligues), signifie moins de distances à parcourir, ce qui permet de réduire les coûts de transport, les fatigues liées aux voyages,
2. **Compétition plus équilibrée** : Un championnat régional peut garantir que les équipes soient plus proches en termes de niveau de jeu, de structure et d'organisation. Lors

d'un championnat inter-régional, il peut y avoir une disparité importante entre les équipes, ce qui peut entraîner des matchs déséquilibrés.

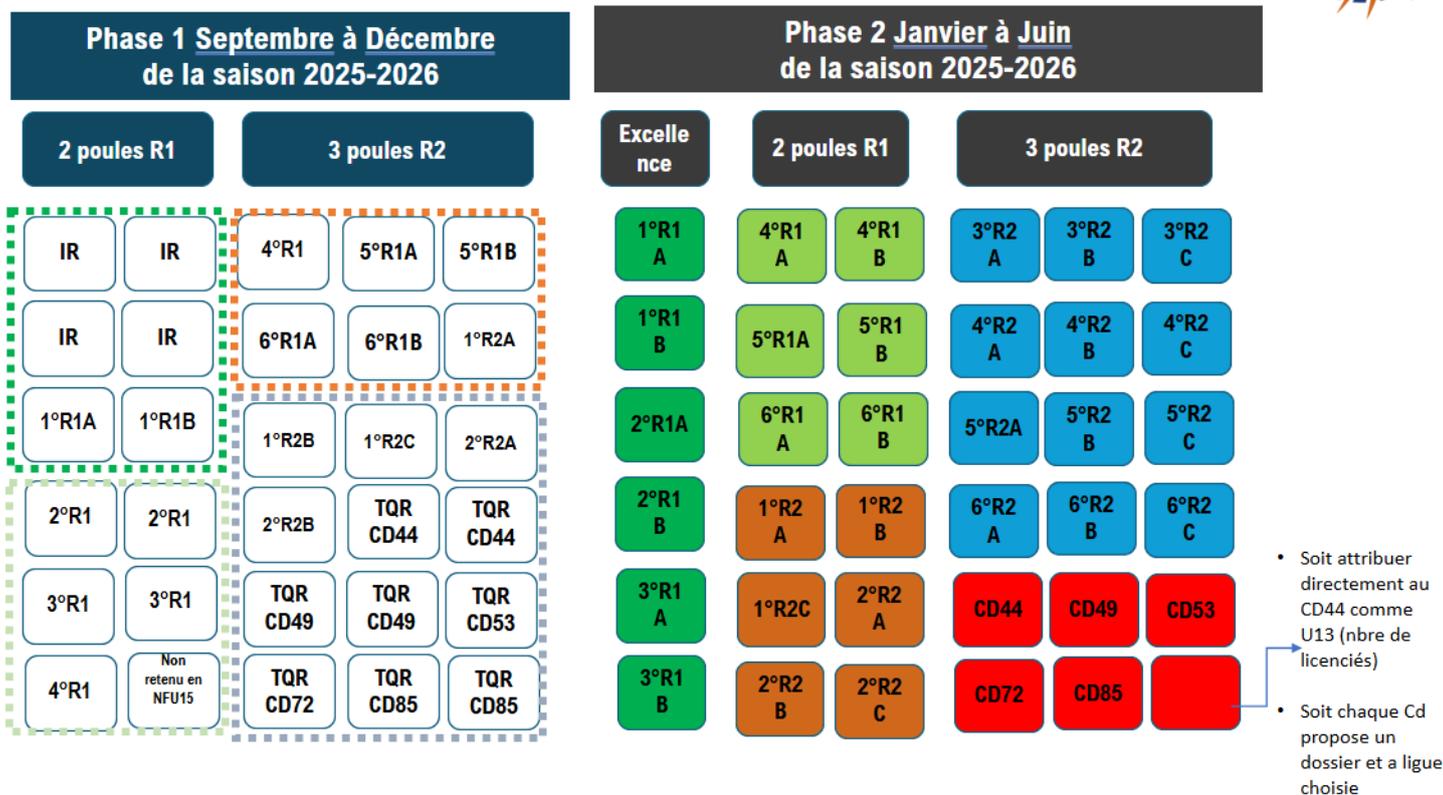
3. **Fréquence des matchs et durée de la compétition** : Un championnat régional peut être conçu pour être plus intense, et rendre la compétition plus excitante et plus concentrée.
4. **Renforcement de la région et de l'identité locale** : Un championnat régional permet de promouvoir les équipes et les clubs locaux. Cela renforce les liens entre les différents acteurs du basket de la région, qu'il s'agisse de joueurs, d'entraîneurs.
5. **Organisation pratique** : D'un point de vue administratif et organisationnel, cela nécessite des collaborations entre plusieurs entités, souvent avec des règles ou des critères différents (statut de l'entraîneur, horaires).
6. **Développement du basket local** : Un championnat régional peut se concentrer davantage sur le développement et la promotion du basket à un niveau local.

RFU15 : transition sur 2 saisons

Attribution des places RFU15 saison S

Poules R1 (12 équipes)	Poules R2 (18 équipes)	Seront invités sur les TQR:
1) Inter-région en S-1 2) R1 en S-1 Les équipes des poules R1 de la saison S-1 selon le nombre de places restantes et au ranking.	1) Les équipes non retenues des poules R1 de la saison S-1. 2) 8 équipes issues des Tournois Qualificatifs Régionaux Les équipes des poules R2 de la saison S-1 selon le nombre de places restantes et au ranking.	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipes R2 de la saison N non retenues automatiquement. • Le champion départemental DFU15 de la saison S-1 • Le champion départemental DFU13 de la saison S-1 • Equipes invitées par les comités.

Répartition par Comité : CD44 : 2 – CD49 : 2 – CD53 : 1 – CD72: 1 – CD85 : 2



RFU15 : transition entre phase 1 et phase 2

Première phase de septembre à décembre :

- 2 poules de 6 équipes R1A et R1B
- 3 poules de 6 équipes R2A R2B et R2C

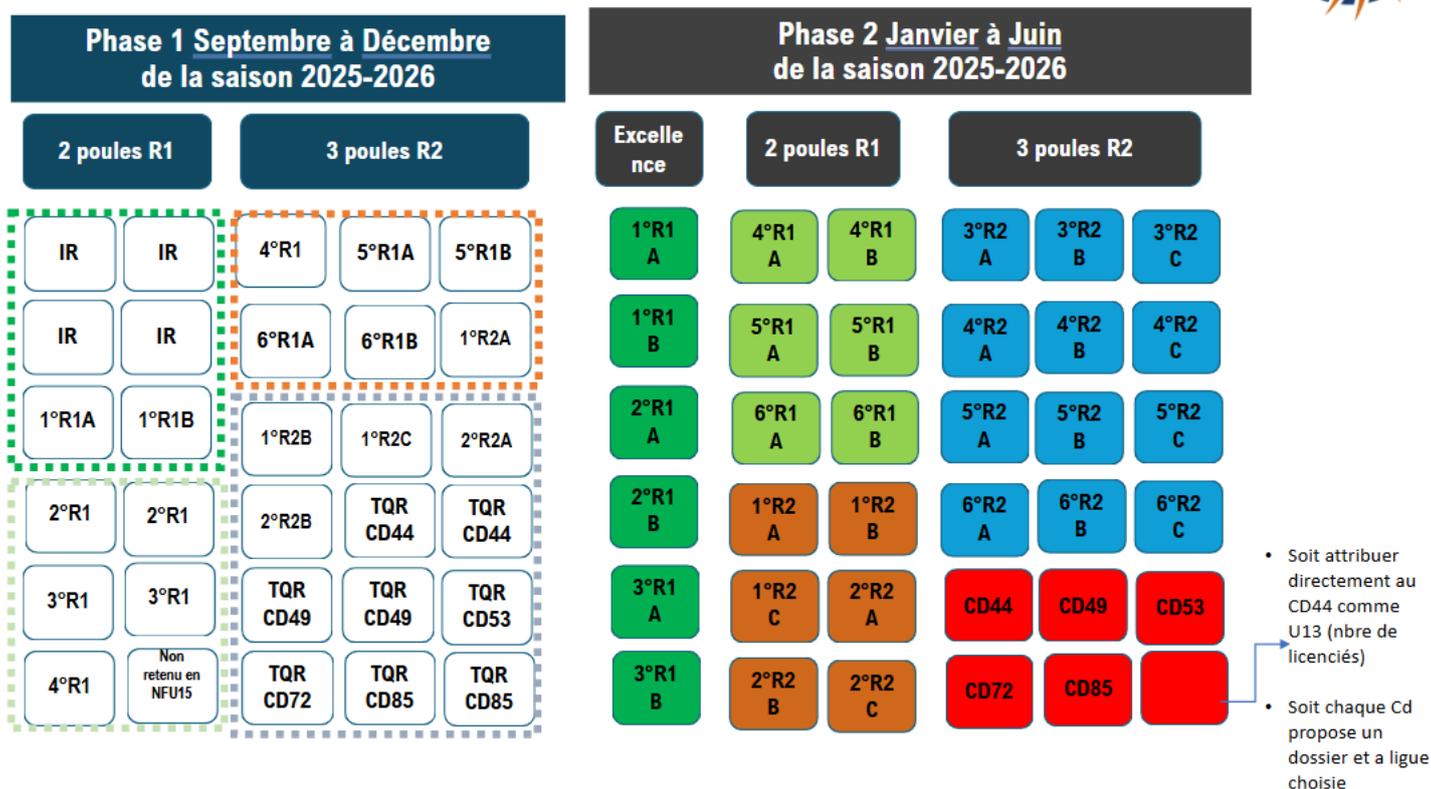
A l'issue de la 1ère phase :

- Accession au Championnat Excellence des équipes classées 1ère à 3ème des poules R1 A et B.
- Accession au Championnat R1 des équipes classées 4ème à 6ème des poules R1 A et B.
- Accession au Championnat R1 des équipes classées 1ère à 2ème des poules R2 A –B et C.
- Accession au Championnat R2 de l'équipe classée 3ème à 6ème des poules R2 A –B et C.
- Accession au Championnat R2 de 5 équipes proposées par les comités départementaux (1 équipe par comité et 1 supplémentaires au ranking).

Deuxième phase de janvier à la fin de saison :

Le championnat régional se déroule en 5 poules de 6 équipes sur 3 niveaux :

- Niveau EXCELLENCE pour l'attribution du titre de champion régional : 1 poule de 6 équipes
- Niveau R1 pour l'attribution du titre de champion régional : 2 poules de 6 équipes
- Niveau R2 pour l'attribution du titre de vainqueur R2 : 3 poules de 6 équipes.



Le fonctionnement et la répartition des équipes pour les championnats RMU15, RFU18, RMU18, RMU21 est disponible en annexe.

Sur la majorité des championnats, l'impact de cette intégration des équipes inter-régions impactera un nombre de descentes plus conséquentes pour cette saison. La catégorie RMU15 est la plus impactée car elle possède actuellement 7 équipes en inter-région ce qui peut impacter de nombreuses descentes de R1 vers R2.

Les difficultés à approfondir sur certaines catégories seront au sujet du dernier club à qualifier et des équipes refusant l'accession. Cela impacte la création des calendriers région qui impactent les calendriers départementaux. Les équipes souhaitant monter devraient ainsi se positionner avant fin novembre auprès de leur comité.

Sandrine PASCO : un travail de refonte et de construction des règlements sera indispensable pour cadrer ces nouveaux championnats.

Les présidents des comités approuvent le projet et n'y voient pas d'objection.

➔ **Le bureau émet un avis favorable sur le projet**

D. 3x3 (Sandrine PASCO)

La dette de l'équipe ATC est réglée.

BigWest, association en lien avec le milieu Universitaire Nantais a fléché 5 événements sur les différents territoires en affichant le logo de la ligue sur leurs affiches sans convention ni partenariat.

Adrien MARSELEIX a été questionné puis l'association a été mise en demeure de retirer les logos.

Aucune collaboration n'est envisagée cette année.

Certains présidents de comités découvrent ces événements sans avoir été sollicités.

Jacky ROUSSELOT précise qu'il a été contacté au nom de l'Université et non de l'association.

Sandrine PASCO va saisir la Fédération.

E. Pôle financier (Mehdi R'KIOUAK)

Les OPEN PLUS

- Les montants seront versés comme les années précédentes avant les événements courant mars après signature des conventions.
- Pour rappel attribution de 2 500€ pour les OPEN PLUS 5000 (Le Pouliguen, le Mans, Nort-sur-Erdre), et 2 000€ pour OPEN PLUS 2000 (La Roche-sur-Yon).

Les Indemnités kilométriques

Plus de 900 arbitres enregistrés dans la base. Il reste encore environ 500 dossiers à vérifier.

- Certains arbitres n'ont fourni aucun justificatif : que fait-on suspension des indemnités dès maintenant ?

➔ **Maintien de la décision 23/10/2024 : suspension des indemnisations.**

- Certains dossiers sont incomplets ou encore non vérifiés, on rembourse et on fait un rappel avec une deadline ?

➔ **Proposition d'indemnisation et de relance validée.**

- Il restera à faire les dossiers des OTM et des bénévoles de commissions après désengorgement des dossiers arbitres.

Sandrine PASCO demande aux présidents de pôles de relancer leurs bénévoles pour alléger le travail d'Aline.

Les subventions :

- La subvention de 21 000€ pour le Haut Niveau (ANS-FFBB) toujours non versée à ce jour malgré une facture émise en novembre.
- La facture pour le TIP du mois de mai toujours non versée pour un montant de 9 000€ (malgré plusieurs rappels écrits et téléphoniques).
- Subvention de la région : Sport pour tous (solde 9 000€) en attente de virement, idem pour acompte de 18 000€ pour le Haut Niveau. Mis en paiement mais gros retard sur le département des finances
- Subvention de la région : Aides aux manifestations - seulement 5 000€ de versés pour un montant accordé de 18 500€.
- Quid de 2025/2026 ?

F. Administratif (Mehdi R'KIOUAK)

- Séminaire des Directeurs Territoriaux fin janvier à la ligue IDF

Jean-Pierre HUNKLER a mis en évidence la forte concurrence à venir vis-à-vis des Etats Unis. Les travaux des territoires ont été mis en avant et permettent à la Fédération d'être sollicitée sur le fonctionnement et la réussite Olympique.

- Entretiens professionnels

18 entretiens ont été réalisés avec Sandrine PASCO sur le mois de Janvier. Des souhaits d'évolution sont remontés sur l'IRFBB entraînant un travail RH. Des travaux de pérennisation de postes sont également à voir.

- Devis travaux

Les travaux sont globalement finis. Il reste le panneau PMR et le plan d'évacuation.

Une date va être proposée pour visiter les locaux à destination des partenaires, des entreprises et des locaux.

Des dernières dépenses vont cependant être nécessaires :

- La fenêtre de l'étage a été mal quantifiée et doit être refaite. Cette fenêtre est sur mesure et possède le système de désenfumage, elle entraîne un devis de 16 234,39€
- Certaines portes doivent être changées pour répondre à différentes normes : 11 946€
- Menuiseries du bureau des techniciens qui doivent être changées au regard d'infiltrations : 7 025,70€

Coût total : 42 247,60€

➔ **Le bureau émet un avis favorable pour ces dépenses**

- Coût de l'arrêt du projet de la halle sportive

Les frais des entreprises et de l'architecte entraînent 2 factures : 15 648€ ainsi que 14 166€

G. Commission régionale de discipline (Bernard MICHON)

Période de forte activité à l'image des saisons précédentes.

Un bilan devra être mené à l'issue de la saison sur le dispositif 3FT. Il est fortement utilisé et devra être analysé en lien avec les CDO qui sont en charge des désignations.

Les différentes CRD vont se réunir le 22 février au siège de la ligue Auvergne Rhône Alpes à Lyon. Bernard MICHON, Laurence BAILLY et Rémi GERIGNE représenteront la commission.

H. Pôle développement et citoyenneté (Karine PORTAL)

• Semaine des incivilités

Remerciement à l'équipe de communication pour la qualité du travail

Remerciement aux acteurs

Remerciement aux personnes et aux comites qui ont relayé

Remerciement aux clubs partenaires

Bilan positif : retours positifs sur les commentaires. Les différentes communications ont fait réagir.

Axe d'amélioration identifiés :

- Mails aux membres du comité directeur en amont et après
- Harmonisation avec les comités sur la communication de ce sujet

Jacky ROUSSELOT évoque des remontées sur la semaine qui aurait été perçue comme placée trop tôt suite aux vacances.

- **Basket au féminin 22 février 2025**

PROGRAMME : validé et mis en ligne.

LIEU : Angers – le bon pasteur

INSCRIPTION : en cours – contacter Perrine si inscription en direct

Programme et intervenants sur le site de la ligue et les réseaux sociaux

Match UFAB – BASKET LANDES en clôture de séminaire

Actuellement environ 40 inscrits

- **Challenge benjamin finale régionale 12 mars 2025**

Fiche détaillée de Justine GOUDOUNECHE qui nous permet de ne rien oublier

Visio avec Fabien, Tristan et Elodie le 31/01/2025 : validation des responsabilités de chacun.

Envoi formulaire aux bénévoles pour valider les présences

Goodies : ok

Commande des T-shirts : en cours

Visuel de la manifestation réalisée par Maelle

Encadrement des 2 finalistes régionaux à définir.

2 candidatures nous sont parvenues : Elodie GIRARD (bénévole commission et élue au CD44, co-présidente de la commission mini) et Louen CADORET.

➔ **Sur proposition de la commission Elodie GIRARD est désignée par le bureau.**

- **Label EFMB**

4 nouveaux clubs ligériens labellisés 3 étoiles. Félicitations à eux.

- Guérande
- Montaigu vendee basket club
- Golf basket club Herblinois
- Vertou basket

- **Actions QPV**

Visio régionale le 03/03/2025 à 19h avec les clubs implantés en QPV.

Retour des comités 53-72-49-85 / 44 en attente

Invitation des comités pour un travail collégial

OBJECTIF 2025 :

- Produire un évènement sur 1 ou plusieurs lieux avec la ligue et les comités en partenariat
- Ecriture du projet d'accompagnement des clubs dans les QPV dans le cadre du projet territorial et dans le projet RSO

- **Label citoyen**

Dépôt des dossiers date limite le 28/02/2025

Réunion du groupe citoyenneté pour instruire les dossiers 14/03/25 ou 15/03/25 (date à confirmer).

- **RSO : projet ligue point d'étape – association supporterre**

Phase de diagnostic été 2024. L'ensemble des commissions a été sollicité pour remplir un tableau des actions réalisées et des axes de progression ont été identifiés.

Phase de synthèse : septembre-novembre 2024 : détermination de 3 axes prioritaires

1ere présentation en décembre 2024 avec validation des grands axes

Axe 1 : l'écoresponsabilité

- 1.1-sobriété énergétique : mobilités durables, préservations ressources
- 1.2 Mode de consommation vertueuse : alimentation saine durable et responsable ; diminution des déchets

Axe 2 : responsabilité sociale et sociétale

- 2.1- bien être des parties prenantes : inclusion, égalité- lutte contre les discriminations
- 2.2-impact sociétal de la ligue : éthique de fonctionnement

Phase à réaliser en équipe : validations des objectifs, les actions à construire
Intégration du RSO dans le projet territorial global

I. Pôle officiel

ETR : MERCREDI 05/02/2025 → mise en place formation de formateurs labellisés (début avril)

- **Formations des officiels 2025 :**

- Du 18 au 20-04-2025 Tournoi International Minimes (T.I.M.) Saumur → Stagiaires Jeunes Potentiels Régionaux/ Jeunes Potentiels Fédéraux (JPR / FED). Contact avec Gemma GOURDON
- 09-01-2025 visio : point administratif (emarque, gestion des retours) + point formation (clippage vidéo + entraînements + Gestion des acteurs) → une cinquantaine de participants et intervention de Pierre LOHEZIC et Sylvie SAMSON
- 03-02-2025 → plénière CRO/CDO
- 22-02-2025 → Journée au féminin à Angers en partenariat avec l'U.F.A.B.
- 01-03-2025 → Examen Arbitre Régional (E.A.R.)
- 15-03-2025 → Examen Jeunes Potentiels Régionaux (J.P.R.)
- 22-03-2025 → Examen Arbitre Régional (E.A.R.) géolocalisé (44, 49, 85)

- **3x3 :**

Tournois DETECTION en Sarthe (LOUE le 17/02) et en Mayenne (MONTSURS le 18/02)
Open Access : 19/04 en Mayenne (53) + Stage détection du 16 au 18/04 (Formation Refs et Marqueurs)

- **Projets :**

Formation observateurs session 2

Rassemblement géolocalise officiels session terrain (PFL) : coanimation dans un club, avec un arbitre CF et un entraîneur PN/CF

- **Réclamation :**

1ere réclamation étudiée (match en PNF du 26/01/24). L'apport de la vidéo ne pourra pas être étudiée.

- **Bonifications :**

16 RM2 + 12 RF2 + 11 RM3 + 4 RF3 + 5 RMU21 + 16 PRM + 7 PRF (71 SUR 127).

CDO72 n'appliquera pas la bonification en PR

Proposition d'une évolution → objectifs principaux : fidéliser et récompenser les clubs formateurs

- **Péréquation :**

Retour à l'équilibre de la caisse, suite à une dérive des indemnités en Jeunes Régions.

Plus de désignations en 2eme phase

Weekends tendus avec épidémie de gripes

Étiquettes de lignes	Somme de mt_dep	ind moy / arb	ind tot / éq	forfait	forfait tot	avoir	avoir / éq
PNF	22543,2	94,72	2462,70	2500	35000	12456,8	37,30
PNM	24004	100,86	2622,29	2700	37800	13796	77,71
RF2	42617,2	89,72	2332,73	2400	67200	24582,8	67,27
RF3	27950,4	79,86	1756,88	1800	43200	15249,6	43,12
RFU13	3108	59,77	597,69	600	3600	492	2,31
RFU13-2	6575,2	58,71	587,07	600	7200	624,8	12,93
RFU13-2-P2	1870,4	58,45	584,50	600	7200	5329,6	15,50
RFU13-P2	2170,4	60,29	602,89	600	7200	5029,6	-2,89
RFU15	7137,6	61,53	615,31	650	7800	662,4	34,69
RFU15-2	8344	60,46	604,64	650	11700	3356	45,36
RFU15-2-P2	6900	64,49	902,80	910	21840	14940	7,20
RFU15-P2	2342,4	65,07	650,67	650	7800	5457,6	-0,67
RFU18	7026,4	63,30	633,01	700	8400	1373,6	66,99
RFU18-2	10010,4	63,36	633,57	700	12600	2589,6	66,43
RFU18-2-P2	6996	60,83	851,69	980	23520	16524	128,31
RFU18-P2	2307,2	64,09	640,89	700	8400	6092,8	59,11
RM2	43790,4	92,00	2391,91	2500	70000	26209,6	108,09
RM3	43067,6	81,41	1791,09	1800	64800	21732,4	8,91
RMU13	3295,2	56,81	568,14	600	3600	304,8	31,86
RMU13-2	6153,6	60,93	609,27	600	7200	1046,4	-9,27
RMU13-2-P2	1811,2	56,60	566,00	600	7200	5388,8	34,00
RMU13-P2	2300	60,53	605,26	600	7200	4900	-5,26
RMU15	7124,8	60,90	608,96	650	7800	675,2	41,04
RMU15-2	10077,6	62,21	622,07	650	11700	1622,4	27,93
RMU15-2-P2	7384,8	61,54	861,56	910	21840	14455,2	48,44
RMU15-P2	2257,6	64,50	645,03	650	7800	5542,4	4,97
RMU18	6906,4	58,04	580,37	700	8400	1493,6	119,63
RMU18-2	10373,6	62,87	628,70	700	12600	2226,4	71,30
RMU18-2-P2	7373,6	61,45	860,25	980	23520	16146,4	119,75
RMU18-P2	2152	59,78	597,78	700	8400	6248	102,22
RMU21	7908	70,61	706,07	700	8400	492	-6,07
RMU21-2	8351,2	70,77	707,73	700	8400	48,8	-7,73
RMU21-2-P2	2952,8	72,02	720,20	700	8400	5447,2	-20,20
RMU21-P2	1184	65,78	657,78	700	4200	3016	42,22
RMU21-P3	2869,6	71,74	717,40	700	8400	5530,4	-17,40
Total général	359236,8				610320	608508,8	

Quelques problèmes de communication semblent encore présents au regard de retours de clubs :

- Réclamation du club de ASCA stagiaire qui ne peut bonifier une 2eme fois son club
- Demandes d'informations de club : un club ne savait pas qu'il avait un stagiaire région et un autre qui vient d'accéder à la RF3, ne savait pas que ce dispositif existait déjà en PR

Proposition d'évolution du système de bonification pour valoriser la fidélisation :

statut\saïson	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
stg maj	0	1	1	0	0
stg min → maj n+1	0	1	1	0	0
stg min → maj n+2	0	0	1	1	0
dep stg → reg n+1	0	1	1	0	0
dep stg → reg n+2	0	1	0	1	1
Hiérarchie équipes	RM2		Changement hiérarchie si mail club début saison		
	RF2				
	RMU21		Stagiaire non associé à une équipe, mais à un club		
	RM3				
	RF3		ctc bonifiée par une mutualisation des stagiaires		
	PRM				
	PRF		1 point comme bonification trophées		
Objectifs :	Fidéliser les stagiaires = arbitrer c'est une passion et une vocation				
	Inciter les stagiaires à continuer, même si études supérieures				
	Récompenser la fidélité				
	Récompenser les clubs qui détectent				
	Récompenser les écoles d'arbitrage				
	Maintenir une stabilité des effectifs et l'augmenter				
	Ne pas avoir recherché chaque saison un stagiaire majeur				
	Récompenser les mineurs plus tard				
	Compter les désignations faites à partir de la 2ème saison				
Gérer la formation sans précipitation (pas de contrainte de date)					
Uniformiser le nombre minimal de désignations (15 ou 18)					
Contraintes :	Détecter des licenciés motivés				
	Assurer un suivi pluri-annuel				
	Uniformiser les dates d'inscriptions et d'enregistrements sur fbi				
	Uniformiser les formations (volume horaires et contenus)				
	Que faire en cas de mutation ?				

Philippe NICOLAS questionne la proposition d'évolution au regard du Pacte Tous Engagés.

Nicolas SORIN évoque qu'effectivement il n'y a pas de délégation de la fédération pour le moment. La proposition définitive sera remontée à la fédération pour être source de proposition dans l'optique d'un prolongement de la formule actuelle.

Questions diverses

Karine PORTAL souhaite savoir si nous avons eu un retour de Stéphanie PIOGER pour les statuts.

Actuellement nous n'avons pas de retour.

Bernard MICHON évoque la qualité d'une présentation de la CDO du 44 faite lors de leur comité directeur au sujet de leur panel d'arbitre. Cette démarche pourrait être amenée à être étendue à l'ensemble de nos territoires au regard de l'accent mis sur le mandat sur les officiels. Cela permettrait d'avoir une analyse comparative à la fin du mandat.

Jacky ROUSSELOT informe des avancées de l'Arena des Sables d'Olonne. 2 matchs de niveaux Euroleague auront lieu normalement en septembre. 1 match masculin et 1 match féminin.

L'équipe de France masculine viendra jouer au Vendéspace le 4 août ainsi qu'un stage de préparation avant.

Les travaux avec la Fédération de Basket'in avancent. 3 clubs ont une quarantaine de licenciés et plusieurs clubs envisagent d'ouvrir des sections.

Frédéric MELOCCO présente le club des présidents qui se tiendra samedi 8 février 2025. Un partenariat est mis en place avec l'Université du Mans pour obtenir des salles le week-end pour différents regroupements.

Laurence CHARONNAT évoque une réflexion sur la refonte des championnats jeunes et seniors (notamment SG) en cours.

Une rencontre est à venir avec le CD49 sur les actions et modes de fonctionnement.

Philippe NICOLAS informe que le comité 49 s'est équipé de panneaux solaires.

Le comité a validé une création de poste d'agent de développement orienté sur l'arbitrage (compétition, suivi) et mini basket. La fiche de poste et l'appel à candidature sont prévus pour fin février et mise en place au 16 août.

Fin de la réunion : 22h36

La Présidente de la Ligue Régionale,

La Secrétaire Générale,